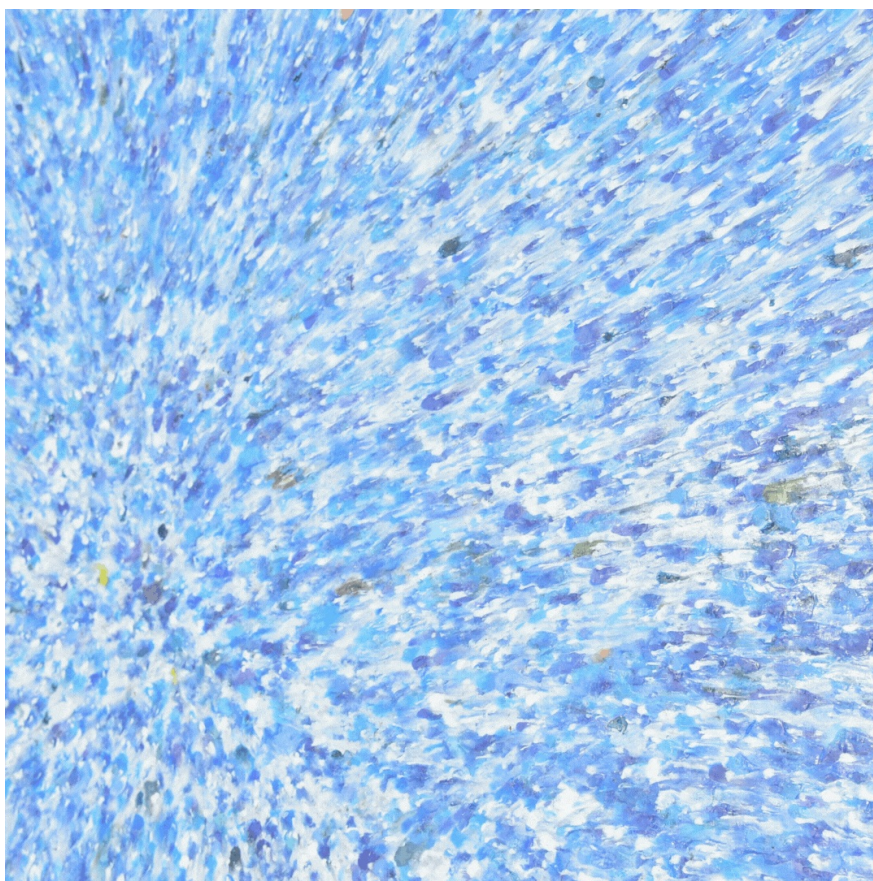




Newsletter #9 de l'atelier

Janvier 2023

**L'Atelier des recycleurs fous vous souhaite
une belle et heureuse année 2023 ! (on est
toujours en janvier 🤪)**



L'année 2022 s'est terminée, elle nous aura permis de faire évoluer l'atelier grâce au développement de nouveaux produits, de collaborations et de partenariats.

Cette année, nous préparons de nouveaux projets et événements autour du **recyclage**, avec toujours le même objectif : la **revalorisation** et le **respect de l'environnement**.

Accueil de notre première service civique



Léa - Étienne - Marie

Depuis fin décembre, nous accueillons **Léa**, notre toute première service civique à l'association.

Elle nous aidera dans la **gestion et l'aménagement du nouvel atelier**.

Après des études en design, Léa souhaiterait changer de cap afin de partir vers des études d'ébéniste par la suite. En attendant sa future rentrée, c'est avec calme et sérénité qu'elle s'attaque à sa nouvelle mission qui la conduira jusqu'au mois de juillet !

La voici à gauche de la photo, après qu'elle nous ait aidé à réaliser l'isolation de l'atelier.

Aménagement de l'atelier □□□□

Depuis quelques semaines l'atelier prend forme !

Le fond de l'atelier a été débarrassé pour y installer les broyeurs et le plastique à broyer/trier sur les étagères. **L'aménagement** du lieu **simplifiera** grandement la réalisation des tâches ou l'utilisation des machines.

Si vous avez des projets en rapport avec le recyclage plastique, que vous souhaitez réparer un objet en plastique, vous êtes les bienvenus à l'atelier, que vous soyez professionnels ou particuliers. N'hésitez pas à adhérer en vous inscrivant grâce à [ce lien](#).

Nous disposons actuellement de :

- 5 broyeurs
- une extrudeuse

- une injecteuse
- une presse à plaques
- une imprimante 3D à filament (dimensions max : 30 x 25 x 20cm)
- une imprimante 3D SLA : permet de réaliser des moules d'injection en résine ou des pièces (dimensions max : 30 x 29,8 x 16,4cm)

Voici les **nouvelles machines** que l'on va acquérir en 2023 :

- une extrudeuse à filament (permettant de réaliser des filaments de diamètre 1,75mm)
- une fraiseuse à commande numérique pour l'usinage de plaques : dimension du plateau de 3x2m
- un nettoyeur de plastique
- une étuveuse



Espace broyeurs



Espace imprimantes 3D

Porte ouverte de l'atelier 2023



Cette année, nous ouvrons notre atelier le **samedi 22 avril de 10h à 17h**.

Tout le monde sera le bienvenu afin de découvrir nos toutes dernières nouveautés.

Nous profiterons des prochaines lettres d'information pour détailler le programme de cette porte-ouverte ! 😊

Plastique : ce qui change en 2023



Début 2023 est marqué par la mise en place de **nouvelles mesures**, visant à **réduire la pollution plastique**. En effet, depuis le 1^{er} janvier des mesures impactent concrètement les habitudes et mode de consommation des Français et notamment le plastique :

- **L'interdiction de la vaisselle à usage unique** dans la **restauration sur place**, chaque restaurant comptant **plus de 20 couverts**, devra mettre en place de la **vaisselle lavable et réutilisable**. Les enseignes de restauration rapide, responsables de la production de **180 000 tonnes de déchets** par an en France, devront ainsi s'adapter à cet arrêt du modèle des emballages que l'on jette à la fin du repas.
- La présence de **billes de microplastique** doit maintenant être **mentionnée** dans les **instructions d'emploi** dans tout produit où ils ont été ajoutés intentionnellement notamment les **cosmétiques**. Cette notice lisible, visible et indélébile doit permettre au consommateur **d'éviter leur rejet dans l'environnement**. L'utilisation de ces microplastiques sera interdite en 2026.
- Les **billes de plastique** appelée « **larmes de sirènes** » qui constituent la **matière première de l'industrie plasturgique** ont tendance à s'égarer dans l'environnement lors de leur manipulation. Au 1^{er} janvier, tous leurs utilisateurs doivent avoir adopté des **procédures de prévention** et des **dispositifs de filtration** et de **captation** pour **prévenir leurs fuites**

Ce sera également **la fin de l'impression automatique des tickets de caisse**, des tickets des distributeurs de billets, des tickets de carte bancaire et des tickets promotionnels. Les établissements devront proposer une **version dématérialisée**.

2023 verra aussi la **création d'un fonds de réparation pour la filière du textile et des meubles** dont l'objectif est d'inciter les consommateurs à **réparer plutôt que d'acheter**. Ces filières devront désormais **renseigner** le consommateur sur **l'incorporation de matières recyclées**, la **recyclabilité** du produit, la **présence de substance dangereuses**, la **traçabilité** du produit, la **présence de microfibres plastiques** et les **bonus/malus des éco-contributions**.

- *Plus d'infos sur [Carenews](#) et [OuestFrance](#)*

Agenda de l'atelier



samedi 22 avril 2023 : Porte-ouverte de l'atelier de 10h à 17h

Je fais un
don



L'ATELIER DES RECYCLEURS FOUS

41 rue de Puy Gros, chemin des cordonniers, bâtiment 9, 85130
Chanverrie
tél : 07.49.92.98.61

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par
 sendinblue